

Neuchâtel, le 19 mars 2008

**Procès-Verbal** de l'Assemblée générale de l'ANCE – Association neuchâteloise des clubs d'Echecs

Lundi 18 février 2008, au Centre des loisirs PMP à Cortaillod

Ordre du jour

1. Appel.
2. Recensement des clubs membres de l'ANCE.
3. Approbation du Procès-Verbal de l'assemblée du 30 avril 2007.
4. Rapport
  - a. du président
  - b. du caissier
  - c. des Vérificateurs de comptes
5. Nomination satutaire
  - a. du président
  - b. des autres membres du comité
  - c. des vérificateurs de comptes
6. Manifestations prévues
  - a. Open de Neuchâtel
  - b. Championnat d'échecs rapides des clubs neuchâtelois
  - c. Championnat cantonal Blitz
  - d. Tournoi « La Paire de Fous » et championnat cantonal activ-chess juniors
  - e. Tournoi par équipes de trois, en parties semi-rapides
  - f. Chevaux d'Or
  - g. Coupe cantonale individuelle
  - h. Championnat cantonal individuel.
7. Fixation de la cotisation.
8. Encadrement des juniors.
9. Divers.

Assemblée :

Présents : Claudio Schwarz , Jean-Luc Abbet, Philippe Berset, Christian Challandes, Gérald Pellegrini, José Perez, , Patrick Sandoz, Pierre-Alain Tanner, Michel Volorio, Christophe Burri, Patrick Hasler, Jean-François Gavillet, Bertrand Banderet, Jean-Paul Guye, Christian Porret.

Excusés : Antonin Robert, Frédéric Dubois, Moïse del Val, Roland Dubois, Jean-Paul Richard, Daniel Besson, Vito Frattiani.

Ouverture de la séance à 20h00 par Claudio Schwarz,.

Rappel de l'ordre du jour.

1. Appel des représentants des clubs.
2. Recensement des clubs membres de l'ANCE : - 9 membres Actifs .
3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 30 avril 2007.
4. Rapports
  - a. Rapport du Président : il demande si l'assemblée est d'accord d'inscrire l'ANCE à la FSE,  
Inscription par ailleurs gratuite. La proposition est acceptée à l'unanimité.  
Le Président dresse la liste de ce qui a été entrepris depuis une année :  
Organisation de la Coupe cantonale (José Perez).  
Achat d'un logiciel d'appariements, homologué par la FSE, à disposition des clubs qui en feront la demande.

Construction et mise à jour régulière du site internet de l'ANCE.  
Les statuts 2008.

Les membres du comité se sont répartis les différentes tâches de la façon suivante :  
Patrick Hasler, vice-président, responsable général des manifestations.

José Perez, la Coupe cantonale.

Antonin Robert, relations avec la presse.

Philippe Berset, logiciel d'appariements.

Christophe Burri, achat des prix honorifiques.

Simon Muriset, recherche de dons ciblés. Claudio Schwarz, recherche de sponsors en général.

Moïse del Val, activité avec les juniors. Antonin Robert et Patrick Hasler en soutien.

Antonin Robert et Claudio Schwarz, site internet.

Patrick Hasler, statuts.

Christophe Burri, caissier.

Alexandre Manoukian, secrétariat.

Le CERCN sera confié à Christian Porret, qui est nouveau membre-candidat dans le comité.

Le comité a mené une réflexion pour dégager les quatre buts principaux de l'association :

1. **logistique** (mise à disposition du logiciel « Swiss Manager »)
  2. **humain** (aide éventuelle de membres du comité pour une manifestation)
  3. **financier** (à voir de cas en cas dans la mesure des possibilités de l'ANCE)
  4. **octroi d'un titre cantonal et d'une coupe** le symbolisant, pour les manifestations sous le patronage de l'ANCE.
- b. Rapport du caissier. Christophe Burri nous donne l'état des finances de l'ANCE avec les explications d'usage à la bonne compréhension du rapport.
- c. Rapport des vérificateurs de compte. Jean-Luc Abbet (Neuchâtel), remplaçant, remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes, demande de les approuver et de donner décharge. Ce qui est fait.

Les statuts : Patrick Hasler s'est chargé de leur redonner une nouvelle jeunesse. Chaque membre de l'assemblée a sous les yeux ces nouveaux statuts et les débats s'engagent.

Christian demande à ce que l'on informe les clubs passifs (ceux qui n'ont pas payé la cotisation annuelle), du fait que leur statut, ne leur donne pas le droit de vote en assemblée.

Jean-François demande quelques précisions quant aux articles 10 et 13. Patrick lui répond et il est décidé de les modifier quelque peu.

Les nouveaux statuts (avec les modifications apportées) sont ensuite votés et adoptés par l'AG.

#### 5. Nomination statutaire.

- a. Le président, Claudio Schwarz.
- b. Le vice-président, Patrick Hasler.
- c. Les membres du comité, Christophe Burri, Philippe Berset, Christian Challandes, Moïse del Val, Simon Muriset, José Perez, Antonin Robert, Alexandre Manoukian.  
Frédéric Dubois, démissionnaire, est remplacé par Christian Porret, candidat.
- d. Les vérificateurs de compte, CE Neuchâtel-1<sup>er</sup> vérificateur, Pousse-Bois-2<sup>ème</sup> vérificateur, la Berèche est le suppléant.

L'assemblée générale nomme l'ensemble du comité par acclamation.

6. Tour d'horizon des différentes manifestations dans le canton en 2008. Patrick Hasler annonce que la Coupe cantonale sera reconduite en 2008 par José Perez.. L'idée sera de l'étaler un peu plus sur l'année. De plus, plusieurs avis demandent qu'un lieu unique soit trouvé pour le 1<sup>er</sup> tour et qu'il serait même très convivial de procéder ainsi pour les tours suivants dans la mesure du possible. Le championnat cantonal individuel sera organisé par le club de La Chaux-de-Fonds probablement le premier week-end d'octobre, les 3-4-5, (à confirmer).  
Le blitz cantonal aura lieu le vendredi 29 août à Colombier.  
Le championnat cantonal junior à Saint-Blaise en fin d'année. Le CE Saint-Blaise, par la voix de son président, Pierre-Alain Tanner, demande une aide pour le tournoi junior ainsi qu'un renfort pour la buvette dans l'après-midi (13h-18h).  
Bertrand demande que l'on investisse dans le mouvement junior. Christophe lui répond que cela dépendra des finances de l'association. Une demande va être faite au service des sports du canton pour un soutien financier. Une liste de 67 juniors est d'ores et déjà prête. Simon s'en charge et le comité veillera à le soutenir.  
Christian Challandes remet son mandat d'organisateur du CERCN à Christian Porret. La remise de la Coupe doit encore trouver une date et un lieu.  
L'Open de Neuchâtel aura lieu du 9 au 12 mai avec une réduction de 20.- pour les joueurs neuchâtelois et une brochette de prix attrayante pour les populaires (c'est à relever !).  
La Paire de Fous sera reconduite en fin d'année, la date n'a pas encore été arrêtée.  
Les Chevaux d'Or continuent avec la prise en compte du Buchholz à l'avenir.  
Le tournoi PMP devrait être reconduit en 2009 et avoir une fréquence tous les 2 ans.  
Quid du tournoi junior national à Lucerne le 16 mars ?
7. Fixation de la cotisation : une augmentation de 40 à 50.- est proposée. Elle est votée à la majorité absolue. Jean-Luc relève que la recherche de fonds est une initiative intéressante et mérite d'être appuyée.
8. Le mouvement junior sera l'une des priorités de l'année qui s'annonce pour le comité. Plusieurs remarques vont dans le sens de son développement et nous encourage à entreprendre une réflexion quant à la stratégie à adopter. Les membres du comité ont bien reçu le message.
9. Divers :
- Il est avancé l'idée d'organiser une manifestation à caractère national pour modifier l'image du canton et donner un essor à notre sport. L'idée est lancée...
  - Concernant le championnat suisse par équipe junior, pourquoi ne pas former une équipe cantonale ?
  - Bertrand demande comment ont été sélectionnés les entreprises auxquelles une demande de don a été envoyée. Claudio lui répond que sur le site de l'ANCE, un mode d'emploi est ouvert à toutes les bonnes volontés et que le parrainage de la demande est même possible (donner son nom). Plus de 110 envois ont été effectués à ce jour.

La séance est levée à 21h55, non sans avoir remercié José et le club PMP pour leur accueil.

Le secrétaire : Alexandre Manoukian